

## Ateliers de formation linguistique à visée professionnelle 2019

### Présentation générale

Les ateliers de formation linguistique à visée professionnelle s'adressent à des **publics non francophones, primo-arrivants**.

Sur l'année 2019, ces ateliers sont recentrés sur les besoins non couverts par l'offre de formation existante (Pôle Emploi / PIC, OFII, ...) à destination des **publics du PLIE, des missions locales et bénéficiaires de la protection internationale** (publics n'ayant pas atteint le niveau A1.1 à l'issue de la formation OFII), relevant des problématiques d'apprentissage de l'alphabetisation / post-alphabetisation et du FLE Grands débutants.

Comme en 2017 et 2018, **deux types de parcours** sont proposés :

- Un **parcours 1 initial "tremplin"**, d'une durée totale de 128 heures ;
- Un **parcours 2 "suite de parcours"** pour conforter les acquis du premier parcours : parcours personnalisés compris entre 60 h et 120 h, dans le cadre d'ateliers en entrées-sorties permanentes.

**Six sessions "Parcours 1"** sont planifiées en 2019 :

- 2 sessions "alphabetisation / post-alphabetisation" (15 personnes). Rythme : 2 jours par semaine (soit 12h/semaine)
- 2 sessions "FLE Grands débutants" (15 personnes). Rythme : 3 jours par semaine (soit 18h/semaine)
- 1 session spécifique Villeneuve "alpha / post-alpha" (15 personnes), dans le cadre du 1% insertion de la Métropole.  
Rythme : 2 jours par semaine (soit 12h/semaine). Rythme : 2 jours par semaine (soit 12h/semaine)
- 1 session expérimentale " alpha / post-alpha " (10 personnes). Rythme : 3 matins par semaine (soit 9h/semaine)

Un **volume total de 3 600 heures** est dédié à la mise en œuvre des **parcours 2**, de janvier à décembre 2019, pour **au moins 30 bénéficiaires**. Les parcours 2 s'adressent à des personnes **ayant réalisé un parcours 1 initial "alpha"**.

Les **prescripteurs** sont les référents de parcours emploi répondant aux critères de disponibilité et de proximité avec les personnes, au vu de leur mobilisation attendue aux moments \*de la prescription (définition des attentes spécifiques, identification des difficultés concrètes repérées et des finalités de l'action), \*\* de la formation (soutien de la mobilisation) et \*\*\* à l'issue de la formation (mesure de l'atteinte des objectifs et intégration des apprentissages dans les modalités d'accompagnement proposées ultérieurement).

Les **prescripteurs autorisés** sont : référents du PLIE et des maisons de l'emploi, SIAE, missions locales, opérateurs de l'Etat pour l'accueil de réfugiés/BPI.

Changement en 2019 : les publics accompagnés par Pôle Emploi correspondant aux profils ciblés doivent être préalablement prescrits vers un suivi PLIE pour bénéficier de la formation.

### Public concerné

Cette formation linguistique à visée professionnelle s'adresse à des **publics** :

- demandeurs d'emploi ou salariés fragilisés
- accompagnés dans le cadre du PLIE, des maisons de l'emploi des missions locales ou bénéficiaires de la protection internationale accompagnés par des structures reconnues par l'Etat pour l'accompagnement des publics étrangers.

Les publics éligibles à des dispositifs de formation existants (Pôle Emploi / PIC, OFII, ...) ne relèvent pas de ces ateliers. Seuls les publics BPI n'ayant pas atteint le niveau A1.1 à l'issue de la formation OFII sont éligibles.

Les **parcours 1** s'adressent à des publics :

- peu autonomes dans leurs apprentissages, peu ou pas scolarisés (problématiques d'alphabétisation, post-alphabétisation) ;
- scolarisés dans le pays d'origine, grands débutants en français oral et écrit (niveau infra A1.1 du CECR-L).

Les **parcours 2** s'adressent à des bénéficiaires relevant de **l'alphabétisation / post-alphabétisation ET ayant réalisé un parcours 1 "alpha"** préalable.

## Objectifs

- Permettre aux personnes de dépasser les situations de blocage - observées par les référents prescripteurs dans le cadre de leur parcours d'insertion - liées à une maîtrise insuffisante des compétences langagières et plus largement des compétences-clés ;
- Permettre l'acquisition des compétences de communication à l'oral et à l'écrit en contexte professionnel nécessaires à l'accès et/ou au maintien des personnes à l'emploi durable ou à la formation.

## Démarche

L'engagement des personnes dans ces parcours est conçu comme un "tremplin" : il s'agit de développer un premier niveau d'autonomie dans le cadre de leur parcours d'insertion et de leur activité professionnelle (le cas échéant).

La démarche repose sur l'articulation de la formation aux situations professionnelles, ce qui implique une phase d'analyse des besoins afin de concevoir une formation sur mesure centrée sur les solutions suivie d'une phase d'évaluation des effets de la formation.

La participation des référents de parcours à chacune de ces phases est essentielle pour favoriser cette articulation entre formation et situations concrètes vécues par les apprenants dans le cadre du suivi de parcours.

## Les étapes

### Parcours 1 :

- 1) Orientation par les prescripteurs (voir périodes de prescription indiquées sur le calendrier)
- 2) Temps de rencontre et d'information des candidats (3 heures)
- 3) Passage en commission d'entrée partenariale
- 4) Sas concentré sur une semaine, pour 20 participants (4 séances de formation + 1 entretien individuel d'1h)
- 5) Parcours de formation linguistique de 111h, pour 15 participants
- 6) Entretien tripartite – stagiaire/formateur/référent - en fin de parcours (identification des progrès réalisés + préconisations)

### Parcours 2 :

- Orientation au fil de l'eau par les prescripteurs
- Entretien individuel en fin de parcours

## Localisation

L'action se déroule dans les locaux de l'ALPES : 9 avenue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE

Accès : BUS C6, 12 et 16 : Arrêt VERLAINE

TRAMS à 15 minutes à pied : Tram E - Louise Michel ou Tram A - Surieux.

## Contacts

- Fanette LUQUET (suivi administratif ALPES) et Laure SEYVET (Formatrice référente des ateliers de formation). Courriel : [plateformelinguistique.metro@alpes-formation.fr](mailto:plateformelinguistique.metro@alpes-formation.fr) - Tél : 04 72 41 64 36
- Sonia RULLIERE (Chargée de mission projets innovants et insertion), Direction de l'insertion, PLIE, Grenoble Alpes Métropole. Tél: 04 56 58 52 72 - Courriel: [sonia.rulliere@lametro.fr](mailto:sonia.rulliere@lametro.fr)